



Rapport moral et d'activité

On ne fera pas preuve d'originalité en rappelant le contexte sanitaire de l'année 2020, mais c'est une réalité dont on évoquera longtemps les conséquences. Dans le domaine musical et plus largement culturel, des salles, des associations, des équipes d'artistes et d'organiseurs en souffrent particulièrement et l'ACCR ne se considère pas comme gravement touchée, de par son fonctionnement qui laisse plus de souplesse.

Il est à noter que les auditions du samedi ont plus que jamais été maintenues ; les remerciements écrits par des riverains et des paroissiens de la cathédrale pendant le premier confinement nous montrent combien ils se sont sentis concernés par ces auditions, sorte de signal rappelant qu'on ne les oubliait pas. Ce fut le cas dans d'autres villes, en France et dans le monde. L'équipe de musiciens de l'ACCR, pour les mêmes raisons, a maintenu les auditions hebdomadaires de décembre avant Noël.

Les règles sanitaires ont, bien-sûr, provoqué l'annulation de visites et de concerts programmés de longue date, comme *l'année johannique*, centenaire de la canonisation de Jeanne d'Arc. Plusieurs visites réservées par *Rouen Normandie tourisme et congrès* ont été annulées.

Malgré cela, nous avons tout de même accueilli vingt-deux visites, dont treize pour *Rouen Normandie tourisme et congrès* et neuf commande directes de groupes. Seules deux auditions commandées par la Ville de Rouen ont été annulées. Comptons en revanche les auditions gratuites offertes au public, quarante-sept samedis, les mercredis de décembre, ainsi que les fêtes chrétiennes, on arrive à un minimum de soixante, un bon chiffre pour une année si difficile.

Un concert organisé et pris en charge par l'ACCR mérite une mention particulière, celui donné samedi 5 septembre par Joost van Balkom, carillon à Bois-le-Duc (Pays-Bas) pour les cent ans du carillon. Joost a joué l'instrument exactement cent après son grand-père Toon van Balkom le 5 septembre 1920.

Le carillon fait souvent l'objet de petits articles de presse et il a eu les honneurs de la télévision dans l'émission *Echappées belles*.

Il reste toujours une question à régler, l'adéquation de la clé de l'association à l'utilisation de l'instrument. Il fut décidé juste après les grands travaux menés par la DRAC-Normandie en 2016 que cette clé ne donnerait accès qu'à l'escalier et au clavier d'étude. Nous avons signalé à l'architecte des bâtiments de France que l'expérience nous permettait de préciser les besoins et les inconvénients actuels qui réfrènt l'utilisation complète du carillon. Nous ne nous étendons pas ici sur ces derniers.

Il serait hors de propos de détailler ici les activités individuelles des membres qui de leur côté font aussi connaître ce carillon, constatons seulement qu'ils sont motivés tant par la qualité de l'instrument, par leur attachement au patrimoine et à la vie de la cathédrale et, ce n'est pas superflu, par la qualité, voire l'accortise, des relations internes et externes de notre association.

Quoiqu'il en soit, l'année écoulée, comme les précédentes, a permis à l'ACCR de montrer son investissement concret auprès du carillon de Rouen pour perpétuer le rayonnement régional, national et mondial dont il bénéficie, et pour l'entretenir ainsi que ses accès et équipements annexes comme le clavier d'étude.